

chez eux. Le gouvernement ne peut les empêcher de couper leur bois du diamètre qu'ils jugent convenable ; et, couperaient-ils des arbustes ou des arbres de deux pouces de diamètre, personne n'a rien à y voir.

L'honorable chef de l'opposition disait dans son discours qu'il y a un grand malaise dans l'esprit public au sujet de la colonisation.

Ce malaise, s'il existe, M. l'Orateur, ce n'est pas le parti libéral, ce n'est pas le gouvernement actuel qui l'a créé. Ce malaise, qui n'a pas sa raison d'être, est le fait de nos adversaires, de personnes qui n'ont aucune considération pour la grandeur de la cause de la colonisation et qui ne visent qu'à faire du capital politique au profit de leur parti déchu.

On a écrit et dit que le parti libéral ne faisait pas son devoir envers les colons.

M. l'Orateur, je vous ai démontré combien nous avons octroyé de lettres-patentes ; je vous ai dit ce que nous avons fait de travaux, de chemins et de ponts ; je vous ai fait voir comment nous nous sommes transportés par des mandataires auprès des colons des différentes parties de cette province pour entendre l'exposé de leurs besoins. Je pourrais encore vous montrer les progrès étonnants qui se sont accomplis durant les dernières années, notamment dans le comté d'Ottawa, au Lac Saint-Jean et dans la vallée de la Métapédia. Mais je ne veux pas abuser de l'indulgence de cette Chambre, et je passe, sans transition, à notre administration des travaux publics.

LES TRAVAUX PUBLICS

Nous avons doté cette province de tous les édifices dont elle avait besoin et nous avons maintenu en parfait ordre ceux qui existaient. Nous avons construit une école Normale à Québec, des palais de justice à Hull, à Valleyfield et à Rimouski ; nous en érigeons actuellement deux autres, l'un à Sherbrooke, l'autre à Montréal. Et tout cela, M. l'Orateur, sans emprunter et sans taxer, chose que nos adversaires ne peuvent concevoir.